



<p align="center">DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON</p>
<p align="center">POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS</p>
<p align="center">Conseil syndical n°25 du : 4 mars 2020</p>
<p align="center">Délibération n° : 2020.001</p>
<p align="center">Page 1 sur 2</p>

Objet : Vote du compte de gestion du receveur syndical 2019

Par suite d'une convocation en date du 25 février 2020, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la Mairie de Villard Saint Pancrace le 4 mars 2020 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Max BREMOND

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	<i>Absent</i>	Francine DAERDEN	Présente
Gérard FROMM	<i>Absent</i>	Sébastien FINE	<i>Absent</i>
Pierre LEROY	Présent	Romain GRIZKA	<i>Absent</i>
Thierry BOUCHIE	<i>Absent</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Martine ALYRE	Présente	Jean Pierre SEVREZ	<i>Absent</i>
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	<i>Absent</i>	Valérie GARCIN EYMEOD	<i>Absente</i>
Bernard LETERRIER	<i>Absent</i>	Dominique MOULIN	<i>Absent</i>
Serge LAURENS	Présent	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Max BREMOND	Présent	Jean Louis BERARD	<i>Absent</i>
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			
Serge GIORDANO	Présent	Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Absent</i>
Gérard GUIMBERT	Présent	Jean-Robert RICHARD	<i>Absent</i>

Vu

Le code général des collectivités territoriales ;

L'exercice du budget 2019.

CONSIDERANT

L'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

L'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

La comptabilité des valeurs inactives déclarées sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant ni observation ni réserve de sa part.



AR Prefecture

005-200052801-20200304-2020001CG19-DE
Reçu le 05/03/2020
Publié le 05/03/2020

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°25 du : 4 mars 2020

Délibération n° : 2020.001

Page 2 sur 2

Objet : Vote du compte de gestion du receveur syndical 2019

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	7		
Nombre de membres présents	7	Nombres de membres représentés	0		
Nombre de suffrages exprimés		7			
Pour	7	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide d'approuver le compte de gestion du receveur syndical pour l'exercice 2019 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras pour le même exercice.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY